

DÉLIBÉRATION n° 2024/164

L'an deux mille vingt-quatre et le 06 décembre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 29 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Cindy SIBE, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Nicolas TOURON, Joël MANO, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES et Philippe RAISON.

Procurations : Pascal AUDIC à Robert MONZANI, Sandrine DURAN à Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie LAGLEIZE à Nicolas TOURON, Ingrid Rouzard à Marie-France RUFFAT, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Isabelle ORTE, Rony BARTHE et Frédéric SIBOUT

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Culture - Tarifs des spectacles 1^{er} semestre 2025

Lors de leur dernière session du 22 octobre 2024, les membres de la commission culture ont travaillé sur les tarifs des spectacles du 1^{er} semestre 2025. Il convient de délibérer pour valider ces tarifs.

Spectacles et tarifs :

- Une Mouche | jeudi 10 avril 2025
 - o Normal : 12€
 - o Membres COS : 8€
 - o Moins de 18 ans : 6€
 - o Moins de 12 ans : Gratuit

- Entre Deux | jeudi 15 mai 2025
 - o Normal : 15€
 - o Tarif avec navette culturelle 13€
 - o Membres COS : 8€
 - o Moins de 18 ans : 6€
 - o Moins de 12 ans Gratuit

- File, Ô Roméo | samedi 14 juin 2025
 - o Normal et membres COS : 8€
 - o Moins de 18 ans : 5€
 - o Moins de 12 ans : Gratuit

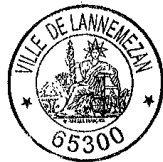
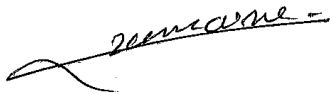
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

➤ D'approuver la tarification des spectacles pour le 1^{er} semestre 2025

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 11 décembre 2024